VALANTE

FICHE · PRÉVOYANCE

PROTÉGER VOS PROCHES & VOS REVENUS

PRÉVOYANCE

Préserver votre équilibre face aux imprévus

Des garanties à choisir selon votre famille et votre activité.



À quoi sert la prévoyance ?

Une maladie, un accident ou un décès peuvent bouleverser le budget familial. La prévoyance prévoit, selon les garanties souscrites, le versement d'**indemnités, d'un capital ou d'une rente** pour compléter les protections existantes.
Elle se construit à partir de vos revenus, de vos charges et des personnes qui dépendent financièrement de vous.

1. Maintenir vos revenus

Arrêt de travail : des indemnités journalières peuvent compléter celles du régime obligatoire et de l'employeur, après la franchise prévue.

Objectif : continuer à payer logement, dépenses courantes et charges familiales pendant l'incapacité.
Vérifier la durée maximale d'indemnisation, le mi-temps thérapeutique et le caractère forfaitaire ou indemnitaire des prestations.

2. Faire face à une invalidité

Une rente ou un capital peut compenser une perte durable de capacité de travail. L'invalidité est évaluée selon **les définitions et le barème du contrat**, qui peuvent différer de ceux de la Sécurité sociale.

La perte totale et irréversible d'autonomie (PTIA) peut déclencher une prestation spécifique, souvent le capital décès versé par anticipation, selon les conditions du contrat.

3. Protéger vos proches au décès

Capital décès : apporter des ressources aux bénéficiaires désignés pour préserver leur équilibre financier.
Rente de conjoint : prévoir un revenu périodique pour le proche couvert.
Rente éducation : accompagner les enfants selon les limites d'âge et les conditions d'études prévues.

Le montant à assurer dépend des revenus perdus, des dettes, des charges et des autres capitaux déjà garantis.

Les plus d'une protection adaptée

- Limiter les conséquences financières d'un imprévu.
- Compléter le régime obligatoire et les garanties de votre employeur.
- Protéger le niveau de vie de vos proches.
- Adapter les capitaux et les rentes à votre situation réelle.

Exemple de besoin : un revenu mensuel de 3 000 € ramené à 1 800 € laisse **1 200 € à couvrir chaque mois**.
Le contrat doit être dimensionné selon les prestations existantes, la franchise et les règles de cumul.

4. Anticiper la perte d'autonomie

Une assurance dépendance peut prévoir une **rente, un capital et des services d'assistance** pour financer une aide à domicile, adapter le logement ou participer au coût d'un hébergement spécialisé.
Comparer les niveaux de dépendance couverts et les critères de déclenchement ; la reconnaissance administrative ne suffit pas toujours.

5. Compléter votre protection

Accidents de la vie : indemnisation de certains dommages corporels de la vie privée selon les événements, seuils et exclusions prévus.

Maladies graves / hospitalisation : certains contrats proposent un capital ou une indemnité lorsque la maladie ou le séjour répond aux définitions contractuelles.

Obsèques : prévoir un capital destiné à leur financement, avec ou sans organisation des prestations. Vérifier le bénéficiaire, les coûts et l'évolution du capital.

6. Couvrir les besoins professionnels

Indépendants : maintien du revenu et prise en charge de certains frais généraux professionnels en cas d'arrêt, selon les garanties.

Entreprise : une assurance homme-clé ou une garantie entre associés peut répondre aux conséquences financières d'un décès ou d'une incapacité, selon le montage retenu.

Les points à vérifier : garanties déjà acquises, montants et règles de cumul, franchise, carence, exclusions, limites d'âge, profession couverte, formalités médicales, revalorisation et évolution des cotisations. Un contrat de prévoyance ne constitue généralement pas une épargne récupérable ; la couverture dépend du risque effectivement assuré.

VALANTE vous accompagne : bilan de vos protections et choix des garanties adaptées à votre famille et à votre budget.

Illustration non contractuelle · garanties selon contrat.